

ci furent assez clairvoyants pour s'en apercevoir. Aussi à la fin du compte, au bout de ses cartes, le gouvernement canadien fut obligé de mander Mgr. Taché de Rome pour essayer de rassurer les Métis par l'entremise du digne prélat en qui il savait que ses ouailles avaient une confiance illimitée. A force d'hypocrisie, de fausses promesses, il parvint à tromper la bonne foi de Mgr. Taché, qui assura solennellement les Métis que l'amnistie serait accordée avant longtemps; que c'était une chose entendue, certaine, qu'il leur en donnait sa parole d'honneur. Malheureusement, le digne évêque déplore encore le guet-apens dont le premier il a été victime. L'amnistie promise est encore à arriver."

Nous terminons ici cette citation empruntée au journal de Worcester et continuons d'après nos notes.

"Pour l'exécution militaire de Scott, dit M. Riel, c'est un fait aussi malheureux, mais pas plus malheureux qu'aucune autre exécution légale. Les autorités militaires du gouvernement provisoire, auxquelles Scott faisait la guerre depuis trois mois, ont fait comme il fallait. Et le juste châtement de ce coupable a rappelé à la tranquillité les Ontariens perturbateurs de la paix dans le Nord-Ouest.

"Scott était un fanatique, arrêté deux fois pour avoir trahi le gouvernement provisoire, il ne voulait pas s'amender, mais insultait les métis et les menaçait de mort. En prison, c'était un véritable enragé. On le fit passer en cour martiale et il fut condamné à être exécuté. C'est le seul traître qui a subi ce sort de la part de nos gens, et les orangistes ont tué sans raison trois métis inoffensifs.

"L'amnistie, dit M. Riel, sera accordée avant longtemps, car j'ai confiance dans l'appui de la députation canadienne-française dans le parlement fédéral et quant aux Métis ils ne céderont rien de leurs justes droits. Les Métis ont franchement accepté la lutte sur le terrain constitutionnel, et ils sont fermement décidés de l'y continuer jusqu'au bout. Leurs adversaires se lasseront avant eux.

La race canadienne-française accomplira sa mission à l'ombre du drapeau sacré de la religion, il en est convaincu."

Ce discours fut fréquemment interrompu par de frénétiques applaudissements.

En parlant des événements dont il a été le héros, M. Riel ne lança aucune parole désagréable à l'adresse de ses impitoyables et fanatiques adversaires, mais sa figure, son expression, son éloquence étaient plutôt enjouées que sévères.

Louis Riel est confiant dans la justice de sa cause et dans l'appui des canadiens-français.

Il parle avec conviction, et il se plaît à priser bien haut les canadiens de la Province de Québec et des Etats-Unis. Celui qui exprime quelque doute sur le dévouement des canadiens-français à sa cause est mal reçu et baisse bientôt la vue au ton négatif de M. Ls. Riel contre ces imputations.

Les canadiens-français devront prouver par leur attitude que les opprimés ont raison de compter sur leur protection.

Demandons l'amnistie par toutes les voies, par toutes les bouches.

Plus de temporisation, trop longtemps nous avons eu des Fabricius dans cette affaire. Voici quatre ans, cinq ans qu'on a promis l'amnistie, et elle n'est pas encore venue!! Sommes-nous quelque chose dans la confédération? si nous ne sommes pas quelqu'un, il est temps de le savoir. Si nous ne sommes rien, ou si nous devons être les éternels tondus du régime fédéral, que devons-nous faire? Problème immense!

Oui, immense, mais que nous devons nous empresser de faire résoudre avant que nous nous ensevelissions trop avant dans l'indifférence du fait accompli qui semble être la boussole de nos hommes politiques, que ce fait accompli soit ou non la ruine de notre nationalité.

FERD. GAGNON.

SOUVENIRS DE LA SAINT JEAN-BAPTISTE

L'ILE STE HELENE

Mes connaissances historiques sur cette île que l'autorité militaire a jusqu'à ces derniers jours tenue si rigoureusement fermée au public, remontent à quelques années et tiennent à une rencontre singulière que je fis sur ses rives.

C'était en plein mois de janvier, un dimanche, et par une de ces magnifiques journées d'hiver où dans le ciel d'un bleu tendre brille un clair soleil; l'air froid, sec et vif cinglait les visages comme une volée de menu grésil, et les colorait de ces tons frais et roses qui donnent aux promeneurs un air de santé robuste, et particulièrement au teint des femmes en cette saison une fraîcheur et un éclat si appétissants, qu'on serait tenté de mordre à leurs joues comme à la chair ferme et luisante d'une pomme.

Sur les chemins balisés qui, de Montréal, rayonnent vers les villages de la rive droite du Saint-Laurent, les sleighs aux robes trainantes, glissaient rapides et légers au milieu d'une foule de piétons et de nombreux patineurs, enveloppés de fourrures ou d'épais pardessus de drap; la neige couvrant les campagnes avait les scintillements d'une poussière de cristal, et les énormes glaçons du fleuve soudés ensemble laissaient éclater à leur surface les reflets bleuâtres de leur profondeur, comme s'ils avaient emprisonné un pan d'azur dans leurs arêtes prismatiques, ou laissé filtrer à travers leur transparence la lumière d'un ciel submergé.

Signe incontestable d'une température sibérienne, deux jets intermittents de vapeur floconneuse s'échappaient des voies respiratoires des hommes et des chevaux, dont les mouvements et la marche semblent par ces froids aigus obéir aux effets d'un engin placé dans l'intérieur.

Profitant de la beauté de cette après-midi et de la solidité du pont de glace, lequel, durant trois mois d'ordinaire, relie l'une à l'autre les deux rives du fleuve, votre serviteur, accompagné de deux amis, arriva après une course à l'allure du jour, c'est-à-dire au pas accéléré, à l'extrémité méridionale de l'île Ste. Hélène.

A cette époque, l'autorité militaire gardait avec un soin jaloux les abords de ce domaine mystérieux, et l'hiver était le seul moment propice pour qui voulait fouler ce sol, défendu non par des dragons mais par de simples fusilliers anglais, qui montaient leur faction à un mille de là, à l'autre bout de l'île.

Nul sentier, nulle habitation, pas d'abri; des monceaux de neige où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, telle est, en hiver, la physionomie de ces lieux; et n'étaient les rayonnements du givre se renvoyant de branche en branche les étincelles dérobées au soleil, le croisement d'un corbeau perché à la plus haute cime d'un arbre, on se croirait sur un écueil.

Nous nous disposions au retour lorsque sur le bord de l'île, un étranger qui, depuis un instant, paraissait écouter notre conversation, nous salua poliment et s'avança en souriant vers notre groupe.

—Ah! messieurs, vous êtes Français?

—Français de France, comme on dit ici.

—Moi, pareillement. Arrivé d'hier.

Je me pris alors à examiner notre interlocuteur. C'était un vieillard à cheveux gris, au dos légèrement voûté, mais d'apparence robuste, à la voix ferme, à l'œil vif et paraissant encore très-vert.

Ah! messieurs, on me l'avait bien dit, reprit-il, qu'on l'avait emmené bien loin, bien loin, dans un pays si chaud, si chaud que les œufs cuisent au soleil; mais je n'ai jamais gobé ça. Comment un homme qui avait vécu toute sa vie dans le feu, pouvait-il craindre la chaleur? Mais, ici, par ce froid-là! je comprends tout. Ah! les brigands! Je ne m'étonne plus qu'il soit mort!

Puis devenant plus calme et d'une voix radoucie: seriez-vous assez bons, ajouta-t-il, de me dire de quel côté se trouve le monument?

—Nous nous regardions stupéfaits. Quel monument mon brave?

—Celui du vieux, parbleu!

Et comme nous hésitions à répondre.....

—Ne sommes-nous pas à l'île Ste. Hélène?

—Parfaitement.

—Eh bien! je vous demande à quel endroit se trouve le tombeau de l'empereur?

La foudre tombant à nos pieds ne nous aurait pas frappés d'un étonnement égal à celui que nous éprouvâmes.

Nous essayâmes en vain de lui expliquer que l'île dont il parlait était située dans l'océan, sur la côte d'Afrique, ce fut peine perdue. Le vieillard soupçonneux nous quitta brusquement, et tandis qu'il choisissait les traces de nos pas afin de marcher plus à l'aise, je l'entendis grommeler entre ses dents: ce sont des Anglais qui parlent français.

La méprise de cet émigré, sans doute fils de quelque grognard de l'empire, fut la cause qui me fit rechercher les origines de cet homonyme d'une île bien autrement célèbre.

Inutile de prévenir le lecteur que l'île Ste. Hélène n'eût jamais rien de commun avec celle de Calypso.

Bien loin qu'un Ulysse moderne ait été retenu là par les charmes d'une Déesse, et ait oublié dans les délices de ce séjour une épouse constante et fidèle, ce fut au contraire à l'amour conjugal que l'île dut son baptême.

Champlain, l'illustre fondateur de la colonie devint, le premier propriétaire de l'île qu'il paya en bons et beaux deniers, provenant de la dot de sa femme, Hélène Bouillé.

Par une reconnaissance aussi galante que juste, le nouvel acquéreur ne trouva rien de mieux que de donner à sa propriété le nom patronymique de sa femme: de là le nom d'île Sainte Hélène. Ceci se passait dans les premières années du dix-septième siècle.

Plus tard, en 1688, et après des mutations dont la chronique locale ne mentionne aucune trace, l'île devint partie intégrante de la concession faite par le roi à Charles Lemoyne, qui fut en même temps anobli sous le titre de Sieur de Longueuil.

Le dernier descendant de cette famille, madame la Baronne de Longueuil, vivait encore il y a quelque trente ans et habitait là une sorte de résidence demi-seigneuriale, dont on n'aperçoit plus aujourd'hui, à la partie orientale de l'île, que les murs en ruines du jardin. Le mari de la noble dame, le Baron Grant, auquel elle survécut, avait construit de son vivant, près de la pointe nord, nommée alors l'Eperon, des moulins que les anciens du pays se rappellent encore.

Il a fallu que de profonds changements se soient opérés dans le lit du fleuve, car le rapide écumeux qui faisait mouvoir les grandes roues hydrauliques n'existe plus.

A propos de cette baronne de Longueuil, dernière du nom, une anecdote.

Malgré ses deux ou trois quartiers de noblesse, la bonne dame, qui avait toujours pratiqué une des vertus les plus chères à la bourgeoisie, l'économie, était devenue, en vieillissant quelque peu bizarre. Ainsi pour ne point laisser perdre l'herbe et les baies des arbustes qui couvraient alors l'îlot situé vis-à-vis l'île Sainte Hélène, elle y plaça des porcs en si grand nombre que les deux propriétés en furent bientôt infestées, et que l'îlot prit à cette époque le nom qu'il n'a cessé de porter depuis, d'île aux cochons!

Le peuple à son tour et à sa manière anoblissait un domaine.

En ville, le cheval de la Baronne fut durant quelque temps aussi célèbre que le Bucéphale d'Alexandre. Voici comment advint cette réputation. Obéissant à ses idées d'économie, la Dame de Longueuil avait attelé à sa voiture aux formes pré-historiques, un vieux cheval d'allures plus que tranquilles, et qui pendant quinze ans avait été au service d'un boulanger. Les gamins d'alors, à seule fin de rire un peu et de faire endiabler la Baronne, ne manquaient jamais en rencontrant l'attelage de le faire arrêter dix ou douze fois dans la même rue. Il leur suffisait pour cela de crier *Bread!* A ce mot magique, l'animal, fidèle à ses anciennes habitudes, s'arrêtait court et ni le fouet, ni les hués! ne l'eussent fait avancer. Madame la Baronne se trouvait obligée de descendre, et ce n'était qu'une fois remontée que le quadrupède se remettait en marche. A quelques pas plus loin, les enfants—cet âge est sans pitié—criaient de nouveau *Bread!* et la scène se renouvelait au milieu des éclats de rire des passants et des voisins.

Devenue plus tard propriétaire du Séminaire de Montréal, l'île Sainte Hélène fut cédée au gouvernement Impérial en échange de l'église des Récollets, l'une des plus anciennes de la colonie, et disparue depuis quelques années.

Dès ce moment, l'île devint une espèce d'apanage de la couronne, de fief militaire; les pique-niques, les parties de pêche et de chasse, les promenades au clair de lune furent interdits; on éleva sous le nom de magasins militaires, de casernes, ces constructions massives sous les voûtes desquelles s'entassaient les poudres, le matériel de l'artillerie: affûts, canons, boulets, obus, etc.

Une petite garnison composée d'un état-major fixe et d'un détachement d'un des corps stationnés à Montréal, veillait nuit et jour sur les trésors confiés à sa garde.

La retraite des troupes anglaises du pays fit perdre à l'île sa physionomie belliqueuse; une partie du matériel fut transporté en Angleterre, l'autre vendue à l'encan; les soldats s'embarquèrent, et sauf quelques vénérables canons préposés aux salves des fêtes officielles, ou aux saluts réglementaires accordés aux personnages, l'île n'a plus l'aspect d'un camp ou d'une forteresse, mais celui d'un bois tranquille et frais.

Jalouse de ses prérogatives, et redoutant pour Montréal je ne sais trop quel siège fantastique dans l'avenir, l'administration militaire fit longtemps la sourde oreille aux demandes que notre conseil municipal ne cessait de lui adresser au sujet de cette localité qu'il voulait transformer en jardin public. Les négociations aboutirent enfin, et le gouvernement fédéral consentit l'an dernier à donner à la ville l'usufruit de cet immeuble, quitte à réclamer son bien à la première alerte d'une invasion indochinoise.

Espérons que ce désastre, bien que possible, ne se réalisera point, et que Montréal deviendra, par droit de prescription, propriétaire d'une île aussi inutile à sa défense stratégique qu'avantageuse aux plaisirs et à la santé de sa population.

Jusqu'à ces derniers jours quelques embarcations de plaisance, canots, yachts, montés par un équipage de fantaisie, avaient seuls abordé sur les plages verdoyantes de l'île Sainte Hélène. On y portait des provisions, on mettait la nappe sur l'herbe, à l'ombre d'un érable ou d'un orme, et l'on dévorait à belles dents, arrosés de bière mousseuse ou d'un bordeaux généreux, le jambon et le poulet froid, ce menu de rigueur de tout repas champêtre.

Aujourd'hui les excursions sont devenues faciles; un magnifique steamboat, le *Montarville*, moyennant 15 cents, aller et retour compris, vous conduit en 8 minutes à l'île où vous prenez terre par un quai solide et commode.

Bien que l'événement n'ait pas reçu la consécration officielle, l'on peut dire, qu'en fait, l'inauguration de l'île Sainte Hélène, comme parc public, s'est effectuée le 24 juin 1874, anniversaire de la Saint Jean-Baptiste et fête nationale des canadiens français.

Il faut avoir parcouru les quais dans l'après-midi de ce jour mémorable pour avoir une idée de la foule qui a été transportée à l'île.